



Revue Française de Civilisation Britannique

French Journal of British Studies

XI-3 | 2002

Tony Blair et la réforme des institutions

Avant-propos

Jean-Claude Sergeant



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rfcb/693>

DOI : [10.4000/rfcb.693](https://doi.org/10.4000/rfcb.693)

ISSN : 2429-4373

Éditeur

CRECIB - Centre de recherche et d'études en civilisation britannique

Édition imprimée

Date de publication : 1 février 2002

ISBN : 2-911580-13-3

ISSN : 0248-9015

Référence électronique

Jean-Claude Sergeant, « Avant-propos », *Revue Française de Civilisation Britannique* [En ligne], XI-3 | 2002, mis en ligne le 21 mars 2016, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rfcb/693> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rfcb.693>

Ce document a été généré automatiquement le 25 septembre 2020.



Revue française de civilisation britannique est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Avant-propos

Jean-Claude Sergeant

- 1 Après tant d'ouvrages proposant un bilan de l'action de Tony Blair au cours de son premier mandat, dont on trouvera un rapide recensement à la fin du présent numéro, il était légitime que les membres du CRECIB proposent à leur tour une évaluation de ces quatre années fertiles en propositions, riches en réalisations et nécessairement un peu décevantes au regard des résultats obtenus dans certains secteurs.
- 2 La volonté réformatrice qui a animé Tony Blair au cours de sa première mandature n'a été nulle part plus visible que dans le champ des réformes institutionnelles qui ont modifié sensiblement l'équilibre des pouvoirs au Royaume-Uni et dont rendent compte les études réunies ici.
- 3 Le présent numéro s'ouvre, nécessairement, par une contextualisation historique de l'œuvre réformatrice de Tony Blair située dans le prolongement de ses devanciers. Cette remise en perspective qu'effectue Philippe Chassaing permet de mesurer le poids des polarités qui ont structuré, au cours du XX^e siècle, le fonctionnement de la vie politique britannique : tensions entre le centre et la périphérie, c'est-à-dire entre le gouvernement central et les collectivités locales, accroissement du pouvoir de l'exécutif, et singulièrement du premier ministre, au détriment de celui du Parlement dont Philip Norton montre bien le dépérissement. Les tentatives de « modernisation » du travail parlementaire, concept dont Norton souligne l'ambiguïté, sont restées en chantier. Les dernières propositions du *Leader of the House*, Robin Cook, touchant l'organisation du travail parlementaire et l'avancée à midi de la séance de questions au premier ministre qui débutait traditionnellement à 15 heures, font figure de mesures purement formelles qui ne peuvent prétendre résoudre le problème de fond qui est bien celui du contrôle des projets législatifs proposés par le gouvernement.
- 4 Que dire de la réforme de la Chambre des Lords, en panne depuis la publication du rapport Wakeham, et dont le second volet – *Completing the Reform* – publié en novembre 2001 et qui limite à 20 % de l'effectif les membres élus de la nouvelle assemblée, a valu à ses concepteurs des critiques virulentes où le terme de « copinage » revient volontiers. Les réformes du Parlement entreprises par Tony Blair au cours de son premier mandat ne répondaient pas à un objectif défini, précise Philip Norton, d'où

la marginalisation accrue des organes législatifs, encore que la farouche opposition des Lords à certaines dispositions du projet de loi anti-terroriste de David Blunkett témoigne de la vivacité, toute démocratique, qui anime encore les pairs du Royaume.

- 5 C'est un peu le même sentiment d'incapacité à aller jusqu'au bout d'une vision généreuse, marquant une vraie rupture avec l'ordre ancien, que l'on retrouve en analysant les aléas de la gestation et de la mise en œuvre de la loi régissant l'accès à l'information officielle, sans cesse remise à plus tard par les gouvernements précédents. Pour positif qu'il soit, le nouveau texte, promulgué en novembre 2000, se situe en retrait par rapport au Livre blanc publié dans l'euphorie de la victoire électorale de 1997.
- 6 Plus riche de conséquences sera l'incorporation en droit interne de la Convention européenne des Droits de l'homme sous la forme d'un Acte du Parlement dont Lorenzo Lucca détaille les mécanismes et la portée dans la perspective du fonctionnement traditionnel des pouvoirs au Royaume-Uni.
- 7 Le domaine le plus novateur est sans doute celui ouvert par la dévolution, que les deux nations qui en bénéficient tentent de mettre à profit au mieux de leurs intérêts. Le champ d'expérimentation est sans doute plus large pour l'Écosse, ainsi que le démontre avec précision Edwige Camp, qui étudie l'évolution de cette greffe d'organes exécutif et législatif sur le tissu de la société civile. Plus centrée sur les enjeux politiques locaux, l'étude de Monique Curcuru fait clairement la part de la dépendance à l'égard du centre par rapport aux aspirations régionales qui, si elles étaient réalisées, mettraient le pays de Galles sur un pied d'égalité avec l'Écosse.
- 8 L'analyse philosophico-politique de François-Charles Mougel rappelle utilement le contexte idéologique dans lequel s'ancrent les réformes institutionnelles qui constituent l'objet du présent numéro. La dimension européenne prise en compte par Mougel à la fin de son étude fait entrevoir d'autres ruptures, encore plus radicales, si, d'aventure, le Royaume-Uni décidait de s'amarrer à l'Euro-zone.

AUTEUR

JEAN-CLAUDE SERGEANT

Université Paris III/Maison française d'Oxford